



Agir à la DGFIP pour les missions et le réseau, c'est le 20 mars 2014

À chaque instant, la crise démontre le caractère essentiel des missions de la Direction Générale des Finances Publiques. Au service de l'État et des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers, toutes participent au respect quotidien des principes républicains, sécurisent les droits des citoyens et assurent, avec les régimes de protection sociale, un rôle important d'amortisseur social et économique.

Cette crise sert malheureusement de prétexte aux gouvernements successifs pour leurs politiques de rigueur. Ils justifient ainsi la mise en oeuvre de nouvelles réglementations et de nouvelles organisations régressives pour l'État et les collectivités territoriales.

Dans ce mouvement de recul de l'Etat, la DGFIP, administration dont les missions sont considérées comme non prioritaires, est l'une des premières visées.

Il faut donc agir le 20 mars :

- Pour l'arrêt de cette politique de rigueur qui enlève ses moyens de fonctionnement à la DGFIP affaiblissant ainsi le service public financier et fiscal.
- Pour l'abandon de la démarche stratégique, qui n'a d'autre objectif que de restructurer le réseau des postes comptables et des services et de supprimer des missions aux Finances publiques.
- Pour que les missions de la DGFIP restent des missions de service public assurées par des fonctionnaires des Finances Publiques et qu'elles ne soient ni «externalisées» comme au Domaine, ni sacrifiées.
- Pour que les applications informatiques dernièrement déployées et les «simplifications de procédures» se traduisent par l'amélioration de la qualité d'exercice des missions.
- Pour que le service public soit accessible à toutes les populations sur tout le territoire : il faut donc un maillage territorial renforcé qui ne soit pas vidé de sa substance, un arrêt de la concentration de missions en pôles de type «back-office» et la fin des réorganisations de structures et des fermetures de sites.

Au contraire, l'implantation de nouveaux services publics, nécessaire aux populations et aux territoires, s'impose.

L'administration doit donc donner des garanties sur la pérennité du réseau et s'engager dans une véritable politique de développement des missions.

Soyez tous en grève le jeudi 20 mars 2014.